



## ÉLÉMENTS DE REFLEXIONS SUR UN CHATEAU A ENIGMES

L'ancien Château du Hâ, dans lequel sont construits actuellement le Palais de Justice et l'École de la Magistrature, est une construction ex-nihilo du roi Charles VII élevée immédiatement après la reprise définitive de Bordeaux aux Anglais en 1453. Avec le Château-Trompette et le Château-Neuf de Bayonne, il inaugure une période d'activités constructives intense marquée par les premiers essais cohérents pour adapter la fortification au boulet qui fait brèche. Un siècle après la construction de la Bastille parisienne, il est également le premier d'une longue série de "qui qu'en grogne", citadelles urbaines implantées par le roi dans les villes périphériques nouvellement annexées à ses territoires.

Le château, construit à la place d'une porte urbaine, la porte du Par (du latin tara, tour de guet, d'où dérive également le mot Hâ), était articulé sur l'enceinte de ville et baigné au nord-ouest par le Peugue; il formait un trapèze de 120 X 68 mètres, cantonné de trois tours dont une à l'est, visible sur la gravure de Vinet et sur le plan de Turin, sera détruite au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les deux portes, ouvertes en vis-à-vis dans les longs côtés, étaient protégées par des barbicanes; celle vers la campagne, explicitement mentionnée en 1475, constituait un véritable fort avancé entre deux ponts. Vers la ville, la porte était commandée par un énorme donjon (20 x 18 mètres de côtés) détruit en 1835 mais bien connu par les gravures. Ces façades étaient rythmées par un larmier en forte saillie et des contreforts largement débordants dont ceux des angles portaient chacun une échauguette coiffée en poivrière. Le très haut comble à lucarnes, visible sur les dessins de VAN DER HEM, était lui-même porté par des mâchicoulis. Malgré sa conception très archaïsante l'apparentant aux grands donjons quadrangulaires romans, cette tour est bien une œuvre de Charles VII destinée à marquer symboliquement l'ancienneté de la présence royale sur la ville et à en faire un logis confortable pour les officiers royaux.

La Tour du Peugue, toujours subsistants dans l'emprise du Palais de Justice, est également une construction dans la tradition du XIV<sup>e</sup> siècle avec son plan en fer à cheval, ses mâchicoulis, sa silhouette élancée; des arbalétrières en croix pattée comme à la Tour Mataguère de Périgueux, commencée en 1466, sont même signalées par Léo DROUYN. Pourtant les fenêtres de son mur de gorge et surtout les voûtes du rez-de-chaussée et du dernier étage accusent bien une datation dans le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle (cf. Blanquefort en Gironde et La Guerche en Haute-Vienne). La Tour "des Anglais" ne mériterait donc pas ce nom attribué par la mémoire collective.

Mais la clé du dispositif défensif résidait dans la grosse tour circulaire, dite Tour des Poudres puis Tour des Minimes, dont les deux niveaux d'artillerie prenaient d'enfilade les rues adjacentes. Par sa structure - masse trapue couronnée d'un chemin de ronde avec tourelle en retrait - et par sa mission - commander exclusivement la ville pour y faire taire toute velléité de révolte -, la tour est la réplique de la Tour du Roi au Château-Trompette et de la Tour Pannecau au Château-Neuf de Bayonne. Pour cette dernière seule un architecte, Mathieu de FORTUNE, est mentionné en 1460. C'est à lui qu'il faudrait sans doute attribuer la paternité globale de ces trois sœurs. La tour de 18 mètres de diamètres avec des murs de 4,50 mètres d'épaisseur est construite sur deux niveaux de salles hexagonales voûtées. Le

niveau inférieur enterré, dont la voûte est portée par un gros pilier circulaire, dessert quatre casemates flanquant les courtines adjacentes et une latrine hors œuvre. Le rez-de-chaussée a perdu ses trois embrasures casematées et sa cheminée, tandis qu'un gros pilier est venu au XVIII<sup>e</sup> siècle épauler la clé de la voûte d'ogives. Le niveau supérieur en retrait a été remanié en profondeur en 1976, en interdisant toute lecture. L'entrée se faisait jadis au niveau inférieur, d'où un escalier en vis à base prismatique desservait les différents étages. Comme l'indiquent clairement la gravure de VINET et le plan de TURIN, la tour était le seul ouvrage du château à ne pas être ceinturé d'une fausse braie pour bénéficier des avantages des tirs rasants de sa casemate inférieure. Les ouvertures de tir, toutes murées, sont partiellement visibles à l'extérieur: ce sont des archères canonnières, combinant l'usage d'une arme à feu portative avec une arme mécanique (arc ou arbalète). En effet, la fente supérieure sert à la fois à l'évacuation de la fumée du tir, à la visée et au tir à l'arc pendant le temps - fort long - du refroidissement et du rechargement de la bouche à feu.

Ailleurs, l'ensemble du corps de place était doublé d'une fausse braie remparée servant de plate-forme pour la lourde artillerie et de protection contre la sape.

Entre tradition et modernité, le Château du Hâ amorce le redémarrage de l'activité constructrice du roi après la Longue Guerre. Il est à la fois dans l'esprit des grands châteaux princiers du siècle précédent et annoncé par certains principes - silhouette trapue des tours préfigurant leur enfoncement dans les fossés pour ne pas donner prise aux boulets, multiplication des ouvrages extérieurs porteurs d'artillerie - la grande mutation des formes de l'architecture de défense qui conduit, soixante ans plus tard à la formulation du système bastionné.

**Nicolas FAUCHERRE**

Chargé de recherche au Musée des plans-reliefs des Invalides  
Historien de la fortification